RFP #: Mali (2022-P-009681-1) DDP #: Mali (2022-P-009681-1)

Field Support Services Project (FSSP) – MALI (2022-P-009681-1) Project de services d'appui sur le terrain(PSAT) – MALI (2022-P-009681-1)

QUESTIONS AND ANSWERS #2 dated April 28, 2022 QUESTIONS ET RÉPONSES #2 en date du 28 avril 2022

QUESTION 5

Should bidders include workshop costs (ie. training equipment, rental of meeting space, material printing, refreshments) under "Operational Costs"?

Les soumissionnaires devraient-ils inclure les coûts d'exploitation et d'entretien du véhicule (y compris l'assurance) sous la rubrique « Coûts Opérationnels »?

ANSWER: 5

No, not under Operational costs. As per the Basis of Payment Table 7, Eligible expenses are those listed under the Guidance on Eligible Costs for Development Initiatives found at: http://international.gc.ca/world-monde/fundingfinancement/ eligible costs guidancedirectives cout_admissibles.aspx?lang=eng, and are applicable to the recipient organization's activities with the exclusion of the "Allowance for Indirect/Overhead Costs" (items 1.7 and 1.8 of the guidance) which is not an eligible cost.

Please refer to section 1.6.4 in the link above: Other Training Costs - Actual and reasonable costs related to training sessions, development of courses, consultations such as off-campus classroom space rentals, computer and networking, books, manuals, course materials, translation of courses and materials, meeting costs and any other expenses required to implement these activities, which are not included in the above categories but have received the Department's prior written approval.

Non, pas dans les coûts opérationnels. Si les installations ou les moyens requis pour une activité éligible, menée à la demande du MAECD, dépassent ceux prévus dans la description des coûts opérationnels (par exemple, plus de 20 participants nécessitant un autre espace de réunion), ils seront traités au fur et à mesure des besoins. Les dépenses éligibles sont celles énumérées dans le guide des coûts éligibles pour les initiatives de développement, disponible à l'adresse suivante : http://international.gc.ca/world-monde/fundingfinancement/ eligible_costs_guidancedirectives_cout_admissibles.aspx?lang=fra, et sont applicables aux activités de l'organisation bénéficiaire, à l'exclusion de l'allocation pour coûts indirects/ frais généraux" (points 1.7 et 1.8 des orientations) qui n'est pas un coût admissible. Il s'agit des mêmes directives qui couvrent les initiatives de développement local et qui sont mentionnées dans le tableau 7 de la base de paiement.

Plus précisément, reportez-vous à la section 1.6.4 du lien ci-dessus : Autres coûts de formation - Coûts réels et raisonnables liés aux séances de formation, à l'élaboration de cours, aux consultations, tels que la location de salles de classe hors campus, les ordinateurs et les réseaux, les livres, les manuels, le matériel de cours, la traduction des cours et du matériel, les frais de réunion et toute autre dépense nécessaire à la mise en œuvre de ces activités, qui ne sont pas inclus dans les catégories ci-dessus mais qui ont reçu l'approbation écrite préalable du ministère.

QUESTION 6

We request that the submission deadline for this Request for Proposal be extended for a two-week period in order to allow bidders time to incorporate responses to clarification questions and provide DFATD with the strongest possible proposal.

Nous demandons que la date limite de soumission pour cette demande de proposition soit prolongée de deux semaines afin de donner aux soumissionnaires le temps d'incorporer les réponses aux questions de clarification et de fournir au MAECD la proposition la plus solide possible.

ANSWER/RÉPONSE 6

The RFP will be extended until 13 May.

Le DDP sera prolonger jusqu'au 13 mai.



OUESTION 7

For the FSSP Coordinator, section R3.1 Academic Qualifications, the 'relevant discipline' is rather limited and removes candidates who took adjacent, applicable programs. Can this criterion please be expanded to mirror those of the PM and add other applicable 'relevant disciplines', specifically: economics, political science, international development, economics, business administration, project management, social sciences, and engineering?

Pour le coordinateur du PSAT, section R3.1 Qualifications académiques, la "discipline pertinente" est plutôt limitée et élimine les candidats qui ont suivi des programmes adjacents et applicables. Ce critère peut-il être élargi pour refléter celui du GP et ajouter d'autres "disciplines pertinentes" applicables, notamment : économie, sciences politiques, développement international, économie, administration des affaires, gestion de projet, sciences sociales et ingénierie ?

ANSWER/RÉPONSE 7

The current academic qualifications were limited to ensure that the specific set of skills required for this key position would be present.

Les qualifications académiques actuelles ont été limitées pour garantir que l'ensemble des compétences spécifiques requises pour ce poste clé soient présentes.

QUESTION 8

For the FSSP Project Manager, section R2.1 reads:

Duration of cumulative experience. The months where the Assignments overlap are counted once:

once:	
\square From 60 months to less than 74 months: 9 points;	
☐ From 74 months to less than 120 months: 12 points;	
□ 120 months or more: 25 points.	

There is a significant difference in points between the time periods – going from a 3 point difference for 60 to 73 months experience, to 13 points difference between 74 to 119 months experience and 120 months experience. As this difference is such a significant difference between the last two and that is highly disadvantages qualified experts who may be just under that 120 threshold, can a 4th level be put it? We would like to suggest the following changes: *Duration of cumulative experience. The months where the Assignments overlap are counted once:*

From	60 months	s to less	than	74 mo	nths: 9	points;	
From	74 months	s to less	than	96 mo	onths: 1	2 points;	
From	96 month	s to less	s than	120 n	nonths	: 18 point	s;
120 n	onths or n	nore: 25	o poin	ts.		-	

Pour le chef de projet PSAT, la section R2.1 se lit comme suit :

Durée de l'expérience cumulée. Les mois où les affectations se chevauchent sont comptés une fois :

- De 60 mois à moins de 74 mois : 9 points ;
- De 74 mois à moins de 120 mois : 12 points ;
- 120 mois ou plus : 25 points.

Il y a une différence significative de points entre les périodes - passant d'une différence de 3 points pour 60 à 73 mois d'expérience, à une différence de 13 points entre 74 à 119 mois d'expérience et 120 mois d'expérience. Étant donné que cette différence est si importante entre les deux derniers et qu'elle désavantage fortement les experts qualifiés qui peuvent se trouver juste en dessous du seuil de 120, peut-on mettre en place un 4ème niveau ? Nous voudrions suggérer les changements suivants :

Durée de l'expérience cumulée. Les mois où les affectations se chevauchent sont comptés une fois :

- De 60 mois à moins de 74 mois : 9 points ;
- De 74 mois à moins de 96 mois : 12 points ;
- De 96 mois à moins de 120 mois : 18 points ;
- 120 mois ou plus : 25 points.

ANSWER/RÉPONSE 8

While we appreciate the identification of the significant gap between the middle and final level, the gradding system was developed following significant consultation and lessons learned from past processes and will remain for this RFP.



Bien que nous apprécions l'identification de l'écart significatif entre le niveau intermédiaire et le niveau final, le système de gradation a été développé à la suite d'une consultation importante et des leçons tirées des processus antérieurs et sera maintenu pour ce DDP.

QUESTION 9

On page 41, section 2.2.c, it reads; 'FSSP personnel and the technical specialists must be able to meet with DFATD representatives, representatives of the Malian Authority and other stakeholders in Bamako, Mali, several times a month and as required by DFATD; periodic meetings and visits may also take place outside Bamako. To the extent possible, the technical authority will give a calendar week's notice of such periodic meetings and visits and will coordinate logistical aspects with the contractor.'

Can clarification be given as to where these visits might be held? For instance, as this project covers multiple countries could they be in Niger and Chad? And if so, would more than a week's notice be given as the logistics of such travel would require additional planning time?

À la page 41, section 2.2.c, on peut lire: "Le personnel du PSAT et les spécialistes techniques doivent être en mesure de rencontrer les représentants du MAECD, les représentants de l'autorité malienne et les autres parties prenantes à Bamako, au Mali, plusieurs fois par mois et à la demande du MAECD; des réunions et des visites périodiques peuvent également avoir lieu en dehors de Bamako. Dans la mesure du possible, l'autorité technique donnera un préavis d'une semaine calendaire pour ces réunions et visites périodiques et coordonnera les aspects logistiques avec le contractant."

Des précisions peuvent-elles être apportées quant au lieu où ces visites pourraient avoir lieu ? Par exemple, comme ce projet couvre plusieurs pays, pourraient-elles avoir lieu au Niger et au Tchad? Dans l'affirmative, un préavis de plus d'une semaine serait-il nécessaire, car la logistique de ces déplacements exigerait un temps de planification supplémentaire ?

ANSWER/RÉPONSE 9

The specific noting of one calendar week's notice is reflective the one the ground realities. The visits will occur on an as need and frequently responsive basis. While logistics can sometimes be complicated by the requirement of short turn around, one week's notice is common in the context of these operating environments.

La mention spécifique d'un préavis d'une semaine calendaire reflète les réalités du terrain. Les visites auront lieu en fonction des besoins et souvent en réponse à des demandes externes. Bien que la logistique puisse parfois être compliquée par l'exigence d'une mise en œuvre rapide, un préavis d'une semaine est courant dans le contexte de ces environnements opérationnels. Dans la mesure du possible, un délai plus long sera fourni, mais même le délai d'une semaine est assorti de la mention "dans la mesure du possible", qui reflète les réalités opérationnelles.

QUESTION 10

On page 42, section 3.1.1.1 Meeting room, it reads: 'Number: must include one (1) meeting room in the same building as the office space and able to accommodate at least 20 persons.' Is there some flexibility in this requirement? For instance, if the office space meets all other requirements, but a larger meeting room able to hold 20 or more people must be book at another location nearby (within a 5 min drive for instance), would that be acceptable?

À la page 42, section 3.1.1.1 Salle de réunion, on peut lire : "Nombre : doit inclure une (1) salle de réunion dans le même bâtiment que les bureaux et pouvant accueillir au moins 20 personnes. Y a-t-il une certaine flexibilité dans cette exigence ? Par exemple, si l'espace de bureau répond à toutes les autres exigences, mais qu'une salle de réunion plus grande pouvant accueillir 20 personnes ou plus doit être réservée dans un autre endroit à proximité (à 5 minutes de route par exemple), cela serait-il acceptable ?

ANSWER/RÉPONSE 10

The non-colocation of the offices and the meeting space represents many additional complications other than the 5 minute drive (doubling of parking requirements, internet services, and other facilities), also a 5 minute drive under normal circonstances can frequently be disrupted by difficult traffic. It is thus best, and remains the requirement, that the facilities be colocated.



Que les bureaux et la salle de réunion ne soient pas situés au même endroit entraîne de nombreuses complications autres que les 5 minutes de trajet (doublement des besoins en matière de stationnement, de services Internet et d'autres installations), et un trajet de 5 minutes dans des circonstances normales peut souvent être perturbé par une circulation difficile. Il est donc préférable, et cela reste l'exigence, que les installations soient situées au même endroit.

QUESTION 11

Due to the covid-19 pandemic and the impact it has had in general as well as on development projects, we would like to request the period of applicable experience be extended for both the Project Manager and Coordinator. We suggest the following changes to point R2.c) and R4.c):

Only Assignment(s) started on or after January 1st 2011 will be considered for evaluation; AND,

To

Only Assignment(s) started on or after **January 1st 2009** will be considered for evaluation; AND,

As additional questions may come up depending on answers received, can the question deadline please changed from: '14 days before the bid closing date' to '7 days before the bid closing date'?

The period of applicable experience was determined based on past experiences with similar service requirements. This would could be revised in the event of the current RFP not receiving any acceptable bids, but will be maintained for the current process.

En raison de la pandémie de covid-19 et de l'impact qu'elle a eu en général ainsi que sur les projets de développement, nous aimerions demander que la période d'expérience applicable soit prolongée pour le chef de projet et le coordinateur. Nous suggérons les modifications suivantes aux points R2.c) et R4.c):

Seules les affectations commencées le ou après le 1er janvier 2011 seront prises en compte pour l'évaluation ; ET,

À

Seules les affectations commencées le ou après le 1er janvier 2009 seront prises en compte pour l'évaluation ; ET,

Étant donné que des questions supplémentaires peuvent être posées en fonction des réponses reçues, la date limite de réponse aux questions peut-elle être modifiée de : "14 jours avant la date de clôture de l'appel d'offres" à "7 jours avant la date de clôture de l'appel d'offres" ?

ANSWER/RÉPONSE

The period of applicable experience was determined based on past experiences with similar service requirements. This could be revised in the event of the current RFP not receiving any acceptable bids, but will be maintained for the current process.

The RFP will be extended until 13 May 2022.

La période d'expérience applicable a été déterminée sur la base d'expériences passées avec des exigences de service similaires. Cette période pourrait être révisée dans le cas où la demande de propositions actuelle ne recevrait aucune offre acceptable, mais elle sera maintenue pour le processus actuel.

Le DDP sera prolonger jusqu'au 13 mai 2022.

QUESTION 12

Due to the number of questions, we would like to request an extension to the project deadline from April 29th, 2022 at 14h00 to May 13th, 2022 at 14h00. Would the deadline change to May 13th, 2022 at 14h00 be acceptable?

En raison du nombre de questions, nous aimerions demander une prolongation de la date limite du projet du 29 avril 2022 à 14h00 au 13 mai 2022 à 14h00. Est-ce que le changement de date limite au 13 mai 2022 à 14h00 serait acceptable ?



ANSWER/RÉPONSE 12

The RFP will be extended until May 13, 2022 at 14h00.

Le DDP sera prolonger jusqu'au 13 mai, 2022 à 14h00.

QUESTION 13

We request an extension to the current deadline of April 29, 2022, given the Easter holidays present during the tender period, as well as the ongoing impact of COVID-19 particularly in Ontario, as many staff and their families have been affected in recent weeks. We would suggest an extension of two weeks, with a new deadline of May 13, 2022.

Nous demandons une prolongation de la date limite actuelle du 29 avril 2022, étant donné les vacances de Pâques présentes pendant la période d'appel d'offres, ainsi que l'impact continu du COVID-19 en particulier en Ontario, puisque de nombreux employés et leurs familles ont été touchés ces dernières semaines. Nous suggérons une prolongation de deux semaines, avec une nouvelle date limite fixée au 13 mai 2022.

ANSWER/RÉPONSE 13

The RFP will be extended until May 13, 2022 at 14h00.

Le DDP sera prolonger jusqu'au 13 mai, 2022 à 14h00.

QUESTION 14

Il y a une incohérence entre la version anglaise et française du document de la DDP à l'annexe D, B) Expérience du soumissionnaire. Dans la version française, sous exigence R5.1, il est écrit "Valeur annuelle moyenne du projet". Par contre, sous l'équivalente exigence dans la version anglaise, il est écrit "Average total project value". S'il vous plaît, confirmer si c'est la version française ou anglaise qui est en fait correct.

ANSWER/RÉPONSE 14

It should read total project value as per the heading.

Il devrait indiquer la valeur totale du projet selon l'en-tête.

QUESTION 15

Regarding R2 and R4, Demonstrated Experience among Key Personnel, the bidder would suggest that all experience acquired following January 1st, 2011 and meeting the other stated requirements, should be considered relevant and applicable to scoring. This would include, for example, an assignment that began in 2009, and was completed in 2019, however with the knowledge that only experience acquired following January 1st, 2011 would be applicable to scoring. Can DFATD confirm whether this example assignment would be considered for scoring?

En ce qui concerne R2 et R4, Expérience démontrée parmi le personnel clé, le soumissionnaire suggère que toute expérience acquise après le 1er janvier 2011 et répondant aux autres exigences énoncées soit considérée comme pertinente et applicable à la notation. Cela inclurait, par exemple, une mission qui a commencé en 2009 et s'est terminée en 2019, tout en sachant que seule l'expérience acquise après le 1er janvier 2011 serait applicable à la notation. Le DFATD peut-il confirmer si cet exemple d'affectation serait pris en compte dans le calcul des points ?

ANSWER/RÉPONSE 15

Experience that began prior to the period would be counted from the applicable time frame (in the example referenced - January 1st, 2011) and would not be excluded if the start date preceded the applicable timeframe, instead being counted as of the beginning of the applicable time frame.

L'expérience qui a commencé avant la période serait comptabilisée à partir de la période applicable (dans l'exemple cité - le 1er janvier 2011) et ne serait pas exclue si la date de début était antérieure à la période applicable, étant plutôt comptabilisée à partir du début de la période applicable (le 1er janvier 2011)



QUESTION 16

The Bidder suggests that experience not only within the Project Region, but more broadly in Francophone Africa, might be considered more relevant than in any other developing country. This would be the case whether concerning Personnel (R2 and R4), or Bidders' Experience (R5). The Bidder would also suggest that experience in other conflict-affected and fragile states is quite relevant in the context of this project. Would DFATD consider awarding additional points for demonstrated experience in these two geographic categories?

Le soumissionnaire suggère que l'expérience non seulement dans la région du projet, mais plus largement en Afrique francophone, pourrait être considérée comme plus pertinente que dans tout autre pays en développement. Ce serait le cas si cela concernait le personnel (R2 et R4), ou l'expérience des soumissionnaires (R5). Le soumissionnaire suggère également que l'expérience dans d'autres États fragiles ou touchés par des conflits est tout à fait pertinente dans le contexte de ce projet. Le DFATD envisagerait-il d'accorder des points supplémentaires pour une expérience démontrée dans ces deux catégories géographiques ?

ANSWER/RÉPONSE 16

While appriciating the perspective we are not currently revising the point system.

Bien que nous apprécions cette perspective, nous ne sommes pas en train de réviser le système de points.

QUESTION 17

Regarding the certifications 5.2.3.1-5.2.3.3, 5.2.3.4, 5.2.3.5, 5.2.4, and 5.2.5, is a signature needed for each certification, or is the final certifying signature on the Certifications documents Annex sufficient? Is there a form template for each certification?

En ce qui concerne les certifications 5.2.3.1-5.2.3.3, 5.2.3.4, 5.2.3.5, 5.2.4, et 5.2.5, une signature est-elle nécessaire pour chaque certification, ou la signature finale de l'annexe des documents de certification est-elle suffisante ? Existe-t-il un modèle de formulaire pour chaque certification ?

ANSWER/RÉPONSE 17

The final certifying signature on the Certifications documents Annex is sufficient.

La signature finale des documents de certifications en Annexe est suffissant.

OUESTION 18

The RFP stipulates that there are 4 sections required to complete the submission, including Section IV Additional Information. As far as the bidder can tell, there are no requirements specified for this section. Is the population of this Section up to the bidder's discretion? Please advise.

L'appel d'offres stipule qu'il y a 4 sections requises pour compléter la soumission, y compris la Section IV Informations supplémentaires. Pour autant que le soumissionnaire puisse en juger, il n'y a aucune exigence spécifiée pour cette section. La population de cette section est-elle à la discrétion du soumissionnaire ? Veuillez nous conseiller.

ANSWER/RÉPONSE 18

In PART 3 - BID PREPARATION INSTRUCTIONS Please DELETE Section IV: Additional Information (one soft copy in PDF format) as it is not applicable to this Request for Proposal (RFP).

Dans PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS S'il vous plait SUPPRIMER Section IV: Renseignements supplémentaires (une copie en format PDF) comme ce n'est pas applicable pour la présente demande de proposition (DP).



QUESTION 19

The Request for Proposals provides examples of the Highest Combined Rating scoring system. However, it does not specify what all is included in the rated "Price", or what elements are scored or unscored in the financial proposal. Should the bidder assume that the total amount presented in the TOTAL line on page 57 constitutes the full, scored Financial Proposal (i.e. the "Price")? Is there any different scoring procedure for Personnel Fees vs. Operational Costs? Please advise.

La demande de propositions fournit des exemples du système de notation de la note combinée la plus élevée. Toutefois, elle ne précise pas ce qui est inclus dans le "prix" noté, ni quels éléments sont notés ou non dans la proposition financière. Le soumissionnaire doit-il supposer que le montant total présenté dans la ligne TOTAL de la page 57 constitue la proposition financière complète et notée (c'est-à-dire le "prix") ? Existe-t-il une procédure de notation différente pour les frais de personnel et les coûts opérationnels ? Veuillez nous conseiller.

ANSWER/RÉPONSE 19

The total price of all elements (sum of Personnel Fees, Operational Costs, Technical Specialists and LDI limitations of expenditure (excluding taxes)) will form the Price and be considered as the financial proposal.

Le prix total de tous les éléments (somme des frais de personnel, des coûts opérationnels, des spécialistes techniques et des limitations des dépenses de l'IPL (hors taxes)) constituera le prix et sera considéré comme la proposition financière.

QUESTION 20

Do the Operational Costs to be presented in the tables of Pages 54-56, include all Transportation Service costs, including the cost of purchasing required vehicles, as outlined under Annex A Section 3.3? Are vehicle maintenance and insurance considered Operational Costs? Is there a specific envelope allocated to these expenses? Where should the bidder account for these costs within the financial bid?

Les coûts opérationnels à présenter dans les tableaux des pages 54-56 comprennentils tous les coûts des services de transport, y compris le coût d'achat des véhicules nécessaires, comme indiqué à l'annexe A, section 3.3 ? L'entretien et l'assurance des véhicules sont-ils considérés comme des coûts opérationnels ? Y a-t-il une enveloppe spécifique allouée à ces dépenses ? Où le soumissionnaire doit-il comptabiliser ces coûts dans son offre financière ?

ANSWER/RÉPONSE 20

Actual Costs for transportation (e.g. vehicle rental, private vehicle and/or taxi services, including fuel costs, kilometric rates for the use of a personnel vehicle without exceeding the limits indicated in the National Joint Council Directive (the "Directive")) and special Travel Authorities exclusively for Project-related purposes as approved in advance by DFATD, will be reimbursed in accordance with the National Joint Council Directive. Any anticipated maintenance costs or insurance associated with vehicle(s) need to included in the fixed monthly operation costs.

Les coûts réels de transport (p. ex. véhicule privé, location de véhicules ou de services de taxi, y compris les coûts du carburant, les taux par kilomètre pour l'utilisation d'un véhicule personnel sans dépasser les limites indiquées dans la directive du Conseil national mixte (la « Directive »)) et les autorisations spéciales de voyager exclusivement pour les fins liées au projet qui ont été approuvés à l'avance par le maecd, seront remboursés conformément à la directive Conseil national mixte. Les coûts d'entretien prévue ou d'assurance liés aux véhicules à inclure dans les coûts d'opération mensuel fixe.

OUESTION 21

Does DFATD intend bidders adhere to specific page limits for our responses to evaluation criteria R1-R6? We note that this has previously been a requirement in DFATD and FSSP tenders.

Le MAECD a-t-il l'intention que les soumissionnaires respectent des limites de pages spécifiques pour nos réponses aux critères d'évaluation R1-R6? Nous notons que cela était auparavant une exigence dans les appels d'offres MAECD et FSS.



ANSWER/RÉPONSE 21

No page limits are required. Aucun modèle spécifique n'est requis ou prévu. Ni de limite de pages.

QUESTION 22

Does DFATD expect bidders to adhere to specific templates for our submission in categories R1-R4 Personnel and R5 Bidders Experience? Similarly, this is noted as having been a requirement in prior tenders. In prior tenders these have appeared as TECH 6A CV for Proposed Personnel and TECH 4 Bidders Experience, respectively.

Le MAECD attend-il des soumissionnaires qu'ils adhèrent à des modèles spécifiques pour notre soumission dans les catégories R1-R4 Personnel et R5 Expérience des soumissionnaires? De même, il est noté que cela a été une exigence dans les appels d'offres précédents. Dans les appels d'offres précédents, ces modèles étaient respectivement intitulés TECH 6A CV pour le personnel proposé et TECH 4 Expérience des soumissionnaires.

ANSWER/RÉPONSE 22

There are no Specific Templates (Tech Forms) in this Request for Proposal (RFP).

Il n'y a pas de modèles spécifiques (formulaires Tech) dans la présente demande de proposition (DP).